

## Annexe 3

**Liste des données contenues dans le rapport d'activités -  
Les activités d'information, de prévention et de recherche**

Fiche d'enregistrement des données  
sur les activités des Services de Santé Mentale en Wallonie.  
Les activités d'information, de prévention et de recherche  
(une fiche par activité)

1. SSM n° □□□□ + □		3. Equipe □		4. Code activité □□□ + □ (m.s.p.)	
2. Année d'enregistrement □□□□		5. Date de début de l'activité □□□□□□		J J M M A A	
Nom de l'activité .....					
8. Type d'activité □□					
10 information		20 supervision / intervention		40 coordination	
11 conférence		30 prévention / promotion		50 recherche	
12 journée d'étude		31 à caractère collectif		90 autre : .....	
13 séminaire		32 à caractère individuel			
14 module de formation		(ex. dépistage, permanence tél., accueil, ...)			
15 échanges-rencontre					
16 autre : .....					
9. Thème de l'activité □□					
10 Activités concernant les périodes de la vie			20 Activités thématiques		
11 petite enfance			21 assuétudes		
12 enfance			22 abus sexuels		
13 adolescence			23 problématiques liées aux activités prof.		
14 jeunes adultes			24 précarité		
15 adultes			25 apprentissage et difficultés scolaires		
16 parents			27 corps et dévelpt psycho-affectif		
17 personnes âgées			28 deuil		
50 Autres : .....			29 lien / famille		
			30 troubles du sommeil		
			31 troubles alimentaires		
Participants					
12. Type de participants □□			10. Partenariat <sup>1</sup> □□□□ □□□□ □□□□		
10 professionnels			13. Vocation territoriale □		
11 professionnels de la santé mentale			1 commune 4 pays		
12 professionnels psycho-médico-sociaux			2 province 5 UE		
13 enseignants			3 région 6 internationale		
20 non professionnels			14. Lieu d'exercice de l'activité □		
21 enfants de 0 à 5 ans			1 au SSM		
22 enfants de 6 à 12 ans			2 dans un autre service → □□□□ <sup>1</sup>		
23 adolescents			3 dans un lieu public : .....		
24 adultes			6. Format <sup>o</sup> de base des membres du SSM impliqués dans l'activité <sup>2</sup>		
25 personnes âgées			61 médecin □□ 64 thérapeute à média □□		
30 tout public			62 psychologue □□ 65 secrétaire □□		
12. Total des participants à l'activité (en moyenne) □□□			63 travailleur social □□ 69 autre □ .....		
17. Fréquence de l'activité □□			Total des membre du SSM impliqués dans l'activité □□		
10 activité ponctuelle			15. Durée de l'activité (par séance/intervention) : □h□□m		
20 activité régulière :			16. Nombre de séances □□		
21 tous les jours			19. Situation au 31.12 □ (ou à la date du : □□□□□□)		
22 plusieurs fois par semaine			1 en cours 2 terminé 3 suspendue J J M M A A		
23 une fois par semaine					
24 plusieurs fois par mois					
25 une fois par mois					
26 moins d'une fois par mois					

<sup>1</sup> Préciser en se référant aux codes de la rubrique 15 de la fiche jaune. Si aucun partenariat, coder « 000 ».

<sup>2</sup> Indiquer le nombre d'intervenants de chaque formation dans les cases prévues à cet effet.  
Rem : Indiquer vos commentaires au verso de la fiche.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 janvier 2004 modifiant l'arrêté du 7 novembre 1996 portant exécution du décret du 4 avril 1996 organisant l'agrément et le subventionnement des services de santé mentale.

Namur, le 22 janvier 2004.

Le Ministre-Président,  
J-C. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre des Affaires sociales et de la Santé,  
Th. DETIENNE